

Audio prothésistes

Public

Toutes personnes ayant eu une prescription médicale par un ORL pour des dispositifs auditifs.

Missions

- Conseil sur le choix de la prothèse
- Adaptation de l'appareil
- Contrôles réguliers et réglages du dispositif

Coût – prise en charge

Le dispositif peut être pris en charge par l'assurance maladie à 60% sur la base d'un tarif fixé à 199,71€.

TERRITOIRE	PROFESSIONNELS INTERVENANTS	CONTACTS	HORAIRES
ISSOIRE	SOLUSONS	23, bd Albert Buisson 63500 ISSOIRE ☎04 73 89 14 13	Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
ISSOIRE	AUDIKA	21, bd de la Manlière 63500 ISSOIRE ☎04 73 55 26 00	Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
ISSOIRE	CENTRE REGIONAL DE SURDITE	32, place de la République 63500 ISSOIRE ☎04 73 89 51 36	Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00 Le samedi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
ISSOIRE	AUDITION MUTUALISTE	52, bd Albert Buisson 63500 ISSOIRE ☎04 73 40 30 40	Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00